

# LA PRÉPARATION SANITAIRE DES BROUTARDS

## Un véritable atout pour la filière bovins viande française



La filière bovins viande française est reconnue pour la diversité de sa production, la qualité de ses produits et la place qu'elle occupe aujourd'hui sur le marché européen.

Cette filière est d'une importance stratégique pour le territoire français et dispose d'atouts solides pour s'adapter en permanence au contexte économique, environnemental et sociétal. Par exemple, la filière répond aux attentes des consommateurs avec la montée en gamme initiée par les états généraux de l'alimentation. Elle intègre aussi le bien-être animal et la réduction de l'impact carbone des élevages. La filière bovins viande française s'est également fortement impliquée dans la prise en compte des plans écoantibio 1 et 2 pour faire face aux enjeux de santé publique. La réduction de l'utilisation des antibiotiques en élevage bovins viande est un fait mais la mise en place des solutions alternatives prévues par le plan écoantibio 2 reste plus difficile à concrétiser.

Par exemple, les troubles respiratoires représentent aujourd'hui 75 % des problèmes de santé en atelier d'engraissement de jeunes bovins. Dans un souci d'adaptation, la filière met progressivement en place des protocoles de prévention respiratoire chez l'éleveur naisseur afin de prévenir l'apparition des troubles en atelier d'engraissement. Zoom sur cette nouvelle pratique et ses avantages.

### Un nouveau cahier des charges

L'interprofession bovine (INTERBEV) a lancé en début d'année 2021 un cahier des charges qui vise à encadrer la préparation sanitaire des brouards. Les objectifs sont de :

- Définir une préparation sanitaire des brouards connue de tous les intervenants de la filière
  - Inciter les éleveurs naisseurs à préparer leurs animaux en les faisant bénéficier d'avantages :
    - Un cadre technique défini (protocole, valences, traçabilité)
    - Une sécurité économique avec la rémunération des éleveurs naisseurs
  - Garantir aux éleveurs engraisseurs, des animaux prépa-rés selon un protocole défini et tracé
- Des fiches techniques très pratiques sont également mises à disposition.

Pour découvrir le cahier des charges, voir : <https://www.interbev.fr/ressource/preparation-sanitaire-des-brouards/>



### La vaccination au cœur de la démarche

Le cahier des charges s'applique aux bovins mâles et femelles vendus vifs et destinés à l'engraissement en France ou à l'étranger. Il encadre la vaccination du brouard contre les trois principaux agents infectieux respiratoires rencontrés en engraissement : le virus respiratoire syncytial bovin (VRSB), le virus Para Influenza de type 3 (Pi3) et la bactérie Mannheimia haemolytica. Ainsi, la couverture vaccinale est garantie depuis la sortie de l'élevage naisseur et pour au moins quatre semaines. Plusieurs vaccins sont disponibles sur le marché et peuvent être utilisés pour la préparation sanitaire de brouards, sur prescription du vétérinaire. Pour juger de l'efficacité et de la durée d'immunité des vaccins, les auteurs du cahier des charges se sont basés sur les caractéristiques produits (RCP) et sur les nombreuses publications post-AMM. Deux schémas de vaccination ont été établis :

### La vaccination précoce

Il existe des schémas de vaccination qui protègent l'animal dès le plus jeune âge et en vue de sa vente. Plusieurs protocoles peuvent répondre à cette option (avec ou sans intranasal).

La vaccination précoce présente l'avantage de bénéficier des fruits du travail de prévention de l'éleveur naisseur sur son cheptel souche et sur ses jeunes veaux. Il permet également, selon les vaccins utilisés sur le jeune veau, de limiter à 1 seule injection le rappel, 15 jours avant le départ, lorsque les brouards sont plus vaillants !

## La vaccination tardive

Un schéma de vaccination tardive est destiné à la protection de l'animal en vue de sa vente.

## Un porteur de démarche aux commandes

La mise en place de cette préparation sanitaire est sous la responsabilité d'un porteur de démarche : une organisation de producteurs (OP), un réseau ou une association d'OP, un négociant ou encore un marché. Le porteur de démarche organise la commercialisation des broutards en France ou à l'export en formalisant la commande de broutards préparés auprès du naisseur par un bon de commande. Il assure la mise en place de la démarche et veille à sa traçabilité jusqu'à l'engraisseur. Enfin, le porteur de démarche contrôle le retour économique au naisseur. Dans le respect du cahier des charges, l'éleveur naisseur fournit les informations nécessaires à l'établissement d'une attestation de conformité comportant la liste des animaux vaccinés. Cette dernière suit les bovins afin d'assurer leur traçabilité et justifie leur bonne préparation auprès de l'engraisseur.

## La sécurité économique comme motivation

L'un des points clés du cahier des charges est l'assurance de la rémunération du travail de l'éleveur naisseur. Le coût de préparation est facturé au premier acheteur, sous forme d'une ligne de facturation spécifique. Un organisme tiers contrôle cette étape. Le coût tient compte : des vaccins, du temps nécessaire à la vaccination, du temps consacré à la visite annuelle de contrôle interne, des coûts administratifs liés à l'établissement et au regroupement des éléments de traçabilité. Pour 2021, INTERBEV donne le montant indicatif par animal de 25€. La formalisation de la rémunération est la clé de réussite de la démarche, puisqu'elle apparaît au premier rang des critères des éleveurs naisseurs pour adopter la préparation sanitaire.

## Ne pas confondre préparation sanitaire et broutard préparé

Un 'broutard préparé' ne se résume pas à sa vaccination contre les principales valences respiratoires. Les notions de transition alimentaire, de sevrage ou

de complémentation minérale sont également intégrées. Les opérateurs considèrent même que la qualité d'un broutard commence avant sa naissance. La mise en application du cahier des charges est donc une excellente occasion de travailler de façon holistique, à l'échelle du troupeau, et plus seulement de se focaliser sur les broutards prêts à partir. A l'heure où le cheptel allaitant diminue, cette démarche représente une aide technico-économiques concrète pour les éleveurs naisseurs.

## Des expériences déjà menées sur le terrain

Plusieurs opérateurs ont déjà mis en place une démarche de préparation sanitaire sur le terrain sans attendre la publication du cahier des charges. La première préparation sanitaire en France remonte à plus de 10 ans. Les difficultés ont été nombreuses comme la valorisation économique ou la garantie de la traçabilité. Les restrictions d'usage des antibiotiques et la pédagogie ont participé à résoudre ces difficultés. Nos voisins italiens sont également conscients de l'intérêt de cette démarche mais restent très réticents sur sa rémunération.

## Une nécessaire concertation de tous les acteurs du marché

Le déploiement de ces mesures passe par une prise de conscience des intérêts que chaque acteur y trouve. MSD Santé Animale accompagne de façon inédite plusieurs opérateurs dans la mise en place concertée de la préparation sanitaire chez des naisseurs comme des engraisseurs, avec l'aide d'outils digitaux. Les excellents retours des éleveurs engagés sont un véritable moteur.

## Les résultats d'un essai réalisé dans plusieurs élevages commerciaux confirment l'intérêt d'introduire en engraissement des animaux sous couverture vaccinale.

[http://idele.fr/no\\_cache/recherche/publication/idelesolr/recommends/vacciner-les-broutards-chez-le-naisseur-quels-impacts-sur-les-performances-en-engraissement.html](http://idele.fr/no_cache/recherche/publication/idelesolr/recommends/vacciner-les-broutards-chez-le-naisseur-quels-impacts-sur-les-performances-en-engraissement.html)

Pour en savoir plus vous pouvez contacter [vetorural@msd.com](mailto:vetorural@msd.com)

Flashez et accédez :

à la page facebook



[www.facebook.com/sante.troupeau](https://www.facebook.com/sante.troupeau)



[www.sante-troupeau.fr](http://www.sante-troupeau.fr)

au site internet